

Santé Environnement Travail

Date de publication : 6 novembre 2025

Relevé de décisions de réunion

Réunion n° 8 du comité d'experts Santé Environnement Travail
(CE SET) du 15 mai 2024

Seul l'avis final publié fait foi.

Présents

Membres du comité d'experts :

Jean Simos, Jean-Dominique Dewitte (à distance le matin), Philippe Glorenc, Francelyne Marano, Christine Barul, Marcel Calvez, Olivier Merckel, Muriel Prévot-Carpentier, Xavier Beauné

Excusés/absents

David Boels, Christophe Demattei, Radu Duca, Fabrice Leray, Francesca Mancini, Maria Ruiz

Santé publique France

Coordination scientifique, Direction Santé Environnement Travail (DSET), Direction des Régions (DIRE), Direction Santé Environnement Travail et Direction Appui et Traitement et Analyses des données (DATA), Cellule régionale Occitanie (CR Occitanie), Cellule régionale Bourgogne-Franche-Comté (CR BFC), Direction Scientifique et International (DSIN)

Présidence

Jean Simos et Francelyne Marano assuraient la présidence de la séance pour la journée.

Le quorum est atteint.

Gestion des risques de conflit d'intérêts

Le résultat de l'analyse des liens d'intérêts déclarés dans les Déclaration Publique d'Intérêts (DPI) et de l'ensemble des points à l'ordre du jour n'a pas mis en évidence de risque de conflit d'intérêts pour les expertises ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions. En complément de cette analyse, la coordination scientifique du comité demande aux membres du Comité d'Experts Santé Environnement Travail (CE SET) s'ils ont des liens voire des conflits d'intérêts qui n'auraient pas été déclarés ou détectés. Les experts n'ont rien à ajouter concernant les points à l'ordre du jour de cette réunion ayant fait l'objet d'une finalisation.

1. Préambule

L'ordre du jour est approuvé par le Comité d'experts.

Le compte-rendu de la séance précédente (21 mars 2024) a été validé.

La séance a été enregistrée.

2. Intervention de la direction scientifique internationale (DSIN)

Présentation du règlement intérieur validé par la Direction générale des comités d'experts de Santé publique France et réponses aux questions des experts du Comité d'Experts Santé Environnement Travail.

3. Dossier « Vallée de l'Orbiel »

Présentation des résultats de l'étude de mortalité par la cellule régionale Occitanie.

Question posée au CE SET : Sur la base des résultats de l'étude de santé et de ceux de l'étude PRIOR, quelles seraient les recommandations générales pour ce dossier sur les volets :

- Étude/surveillance : pertinence de poursuivre avec de nouvelles études ?
- Communication / Intervention de santé publique / Implication des décideurs : faut-il conforter/préciser les préconisations suite à l'étude PRIOR ?

La poursuite du travail sur les recommandations est prévue en CE SET le 6 septembre, sur la base des propositions de la Cellule Régionale (CR). Le rendu des recommandations est prévu pour fin 2024.

4. Sujet relatif aux réponses de SpFrance aux sollicitations locales en santé, environnement, travail

Question posée au comité : « Quels changements sont envisageables par Santé publique France dans les approches qu'elle déploie pour (mieux) répondre aux enjeux de santé publique dans le cadre d'investigation de signalements locaux en santé-environnement et/ou santé travail ? »

Dans l'objectif de répondre à cette question, un fond de dossier a été constitué afin de fournir une vision globale des différents types de signalement en santé environnement-travail traités par Santé publique France.

Différentes études de cas ont été identifiées :

- Des dossiers déjà vues par le CE SET : suspicion de gliomes dans une entreprise d'Ile-de-France, REVELA 13, Orbiel, Lacq.
- Des dossiers complémentaires : suspicion de cluster de cancers pédiatriques dans le Haut-Jura, Sargasses aux Antilles, Mines du Gard, Lubrizol, suspicion de myélomes chez des salariés d'une plateforme aéroportuaire.

Des auditions vont être programmées entre juin et juillet pour présenter les dossiers complémentaires. Des auditions sont également prévues pour présenter le dispositif de prise en charge des sollicitations mis en place par la Direction Santé Environnement Travail et de réponses aux signalements en santé travail.

La première audition est organisée lors de cette séance pour présenter le dossier relatif à l'investigation d'une suspicion de cluster de cancers pédiatriques dans le Haut-Jura. Cette étude de cas est présentée par la cellule régionale Bourgogne Franche-Comté. L'objectif est d'apporter un maximum d'éléments sur le contexte de la sollicitation, l'organisation de la réponse et les conclusions apportées par Santé publique France.

5. Date de la prochaine réunion

Vendredi 6 septembre

Pour nous citer : Avis et recommandations. Relevé de décisions de réunion. Réunion n° 8 du comité d'experts Santé Environnement Travail (CE SET) du 15 mai 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 3 p., 2025

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 6 novembre 2025